



La CGT, sa force, c'est vous !

02.98.76.65.65

6 rue de Kerhuel CS 29029 29196 Quimper cedex

cgt@cg29.fr

Quimper, le 8 décembre 2011

Loyauté ou indépendance ?



« Un grand nombre de cadres, expriment leur malaise face au « devoir de loyauté » auquel veulent les assujettir les employeurs publics.

Ce concept importé du privé percute le principe d'indépendance face au pouvoir politique, principe que le statut des fonctionnaires devrait garantir. Le danger est de voir apparaître des distorsions dans la neutralité du service public rendu à la population, ainsi qu'une pression supplémentaire sur les cadres qui se voient ainsi refuser l'expression d'une éthique professionnelle.

Exerçant des fonctions à dominante technique ou d'expertise, chargés de mission ou de gestion de projets, encadrant ou non, beaucoup d'entre-nous déplorent la distance entre les attentes de la population et les moyens mis en oeuvre pour y répondre. Charges de travail excessives, développement de la précarité, émergence d'un management de « performance » agressif, dont les cadres sont à la fois vecteurs et victimes. Tout cela engendre toujours plus de stress, sans oublier les drames personnels vécus lors de décharges de fonctions, de mise au placard ou de mutations arbitraires »... (extrait du site <http://www.ugict.cgt.fr>)

Et chez nous au Cg du Finistère ?

Qu'est-ce qu'être cadre ?

On peut se poser la question, quand on ne sait pas très bien qui a été invité au forum des cadres, rebaptisé « Rencontres managériales » du 13/12/2011 : est-ce fonction du cadre d'emploi, du diplôme, de l'encadrement hiérarchique ou technique, d'un certain niveau dans l'organigramme, sur la base du volontariat ? Pas très clair en tous cas. (La liste des participants est accessible sur Finistnet en tapant « rencontres managériales » dans le moteur de recherche).

Un cadre peut-il faire grève ?

Là aussi on peut se poser la question en ce jour de mobilisation, où un préavis de grève a été déposé. Généralement être cadre suppose une part importante d'autonomie. La séance plénière de ce matin finira plus tôt pour permettre la participation au rassemblement prévu à 12h. Faut-il s'en réjouir ? Si cela n'avait pas été le cas, les collègues souhaitant participer au rassemblement auraient-ils fait grève ? Y-a-t-il des mouvements sociaux autorisés ? et par conséquent d'autres qui seraient « interdits » ?

Un syndicat ouvert à tous, (et toutes bien sûr ☺)

En ces temps où on parle beaucoup de souffrance au travail, où une enquête sur la qualité de vie au travail a été lancée, les « cadres » sont concernés aussi. Quand tout un service va mal, il est rare que son chef aille très bien. Quand autant de situations individuelles surgissent, n'est-il pas temps de se demander si l'organisation ne génère pas toutes ces souffrances ?

La CGT est ouverte à tous les salariés, avec une structure l'UGICT, qui est l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens.

Heure d'information syndicale le 10 février 2012

Chaque salarié a droit d'assister à une heure d'information syndicale par mois, qui peut être cumulée à trois heures pour un trimestre. Retenez dès à présent la date du vendredi **10 février 2012**

Moi aussi j'adhère

Nom :

Prénom :

Adresse :



Bulletin à retourner à la CGT du Conseil Général, 32 bd Dupleix CS 29029 29196 Quimper cedex